

que, si le traitement spécifique a échoué contre certains troubles nerveux survenant chez un syphilitique, il ne faut pas immédiatement en conclure que celui-ci est atteint de lésions destructives scléreuses, mais essayer les moyens qui guérissent l'hystérie, les agents esthésiogènes et anti-spasmodiques; l'électricité et l'hydrothérapie, la strychnine et la valériane, voire l'hypnotisme pourront faire ce que ne feraient pas des kilogrammes d'iode et de mercure.

Rappellerai-je aussi les modifications que l'existence de l'hystérie chez les malades peuvent apporter dans le diagnostic et le pronostic de certaines affections, même non hystériques du tube digestif, de certaines maladies aiguës infectieuses: les pseudo-méningites et les pseudo-péritonites survenant au cours de la fièvre typhoïde par exemple? — Dr P. LE GENDRE du *Concours médical*.

**Des paralysies faciales.** — La paralysie faciale peut se montrer isolée ou associée à d'autres symptômes, notamment à la paralysie d'autres groupes musculaires que ceux de la face; elle peut frapper tous les muscles innervés par le nerf de la VII<sup>e</sup> paire ou seulement quelques-uns d'entre eux. Les deux moitiés de la face peuvent être paralysées dans des cas exceptionnels. Ce sont autant de circonstances qu'il faut envisager successivement quand on veut remonter comme il convient de la constatation du phénomène à sa cause et par suite aux indications thérapeutiques.

Le diagnostic étiologique et pathogénique d'une paralysie faciale est un problème délicat de clinique, dont la solution réclame un souvenir très précis des notions anatomiques; celles-ci, malheureusement, s'oublie facilement, aussi ne devons-nous pas hésiter à les rappeler en peu de mots.

La paralysie des muscles animés par un nerf peut être la conséquence de toute cause de compression ou d'inflammation agissant sur un point quelconque de ce nerf, depuis ses noyaux d'origine dans les centres nerveux jusqu'à sa terminaison; mais la cause qui peut altérer le nerf, n'abolit pas également toutes ses fonctions en quelque point qu'elle se manifeste. Un nerf étant composé à son origine de noyaux multiples et émettant sur son parcours un grand nombre de rameaux, les muscles auxquels il se distribue, si c'est un nerf exclusivement moteur, et les autres fonctions auxquelles il préside, si c'est un nerf mixte, pourront être isolément frappés, si la cause paralysante atteint isolément tel ou tel noyau d'origine; ou bien si elle siège en tel ou tel point du parcours du tronc, paralysant tous les filets qui se détachent de ce tronc en aval du point lésé. Si la cause de compression ou d'irritation siège sur un point où tous les filets du nerf sont réunis en un faisceau unique, la paralysie sera complète.

Le nerf facial présente, comme tous les nerfs crâniens, deux sortes de noyaux d'origine: les uns dans la substance grise